



# Réponses du NPA et de son candidat Philippe Poutou

Bonjour,

Nous vous remercions pour votre interpellation et serions ravis d'échanger avec vous sur notre programme de manière plus globale.

Comme vous le savez, le NPA est un parti qui veut rompre avec le capitalisme, pour ouvrir la voie à une société inédite, démocratique et égalitaire, féministe et écologiste. Ainsi, le programme que nous portons est un programme révolutionnaire, de rupture avec les institutions.

Pour nous, globalement, les mesures qui relèvent des institutions en place (circulaires ministérielles, protocoles, interdictions administratives, feuilles de routes...) sont condamnées à l'inefficacité en l'absence de mobilisation d'ampleur, de changement réel de rapport de force tant sur les questions féministes que sociales. Il est donc normal de ne pas trouver dans notre réponse des éléments portant sur ces aspects. C'est la raison pour laquelle nous signons cette charte tout en connaissant ses limites et en défendant une transformation révolutionnaire de la société.

Concernant les inégalités hommes femmes au travail, actuellement, l'écart moyen de salaires femmes/hommes (tout temps de travail confondu) est de 27,8% :

- 82% des temps partiels sont occupés par des femmes
- Plus d'un quart des femmes en situation de monoparentalité sont des travailleuses pauvres, soit un million de personnes
- 95% des assistant.e.s maternel.le.s, employé.e.s de maisons, aides à domicile et aides ménagères, secrétaires et secrétaires de direction sont des femmes
- $\frac{2}{3}$  des tâches ménagères sont réalisées par les femmes. Comptabilisé au SMIC, cela représente 292 milliards d'euros en 2010, soit 15% du PIB.

Pour une égalité réelle nous revendiquons donc l'augmentation des salaires, la revalorisation des métiers féminisés, l'arrêt des temps partiels imposés et la réduction du temps de travail pour tous et toutes.

Nous défendons la revalorisation de la retraite des femmes qui ont arrêté de travailler pour s'occuper des enfants et des personnes dépendantes. De manière plus générale, nous sommes pour le retour à la retraite à 60 ans (55 ans pour les métiers pénibles), au bout de 37 annuités, calculée sur les meilleures années. Et dans tous les cas nous défendons un revenu minimum à 1800€, qu'il s'agisse des salaires ou des pensions de retraites.

Par ailleurs, nous pensons que l'égalité femmes-hommes passera nécessairement par l'éducation et la formation. Il faut que l'éducation sexuelle soit intégrée, encore plus que maintenant, et pas uniquement sous l'angle de la reproduction, dans les programmes de SVT, mais pas seulement. Le dernier rapport de Nous Toutes a bien montré que les questions autres que biologiques liées à la sexualité sont très peu abordées, et les profs de SVT ne sont pas nécessairement les plus à mêmes ou les seul.e.s à pouvoir aborder les questions relatives à la relation à l'autre, à la vie affective, au consentement, à l'identité de genre... En bref, il faudrait une éducation à la sexualité à part entière, conçue de manière transversale et intégrant des intervenant.es spécialisé.es dans le parcours éducatif. Le travail avec les associations est

très important et doit être développé davantage (reconnaissance d'utilité publique de ces associations par le ministère).

Par ailleurs, concernant les violences, il faut d'abord agir sur l'identification des violences et des situations à risques par les femmes, par leur entourage, par les professionnel·les de santé ou les travailleur·euse·s sociaux·ales intervenant auprès des femmes. Cela passe par l'éducation et la formation de tout le monde, tout au long de la vie, sur les violences sexistes et sexuelles. Il faut ensuite déployer à grande échelle des campagnes de prévention et d'information sur ces violences : numéro vert 24h/24 avec professionnel·les formé·es à répondre aux situations de violences, possibilité pour les victimes de dépôt de plainte facilité (à l'hôpital mais pas seulement).

Cela doit se faire avec l'accompagnement des associations féministes de lutte contre les violences pour garantir une information adaptée et un accompagnement pour chaque femme dans ses démarches.

Mais cela doit s'accompagner de deux choses : d'abord la présomption de véracité des victimes et la prise en compte systématique de leurs plaintes ; ensuite le développement de moyens matériels pour sortir d'une situation de violences : hébergements d'urgence pour les femmes et leurs enfants, accompagnement financier pour lutter contre la violence économique et l'accompagnement juridique, prise en charge de leurs soins à 100%, régularisation pour les femmes sans papiers etc. Cela passera par un investissement massif, à hauteur des enjeux, afin de mettre en place les moyens humains et financiers nécessaires.

Concernant la garde des enfants nous sommes bien évidemment pour le développement des systèmes de garde avec l'ouverture de places en crèche à hauteur des besoins : cela passera par un investissement humain et financier massif dans les services publics de la petite enfance (et d'accompagnement des personnes en perte d'autonomie car ce sont bien les femmes qui prennent soins aussi de leurs proches dans ce cas).

Le congé paternité doit être largement allongé pour rejoindre la durée du congé maternité (pour l'instant le congé paternité est de 25 jours et le congé maternité de 16 à 26 semaines). Sur ces 25 jours de congé paternité, seuls 4 sont obligatoires ce qui conduit la mère à rester seule rapidement avec le nourrisson. Dans ce contexte, l'ensemble des 25 jours devrait être obligatoire. Cela permet aux deux parents d'être engagés dans la naissance et l'arrivée du nouveau-né dans le foyer et de déconstruire les rôles de genre dans le couple

Vous trouverez plus de détails sur notre programme sur notre site <https://poutou2022.org/> et en particulier sur les pages :

<https://poutou2022.org/node/357>

<https://poutou2022.org/node/385>

<https://poutou2022.org/node/390>

Veillez recevoir nos salutations féministes et anticapitalistes.

L'équipe de campagne de Philippe Poutou